

du Pacifique. La construction de ce navire devrait être terminée en 1962. En outre, nous étendons les installations de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada à Nainimo, en Colombie-Britannique, à Ellerslie, dans l'île du Prince-Édouard, à St. Andrew's, au Nouveau-Brunswick et à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Toutes ces nouvelles installations permettront d'effectuer un travail plus poussé à partir de ces centres-là. D'un intérêt plus particulier dans le domaine de la pêche d'exploration, on peut mentionner le travail qui se fait au large du delta du Mackenzie dans l'Arctique occidental. On a trouvé là des groupes importants de poissons de fond qui pourraient avoir une importance commerciale, du moins sur le plan régional. Dans la baie d'Hudson, des travaux de topographie au large des îles Belcher ont révélé la présence de certaines truites mouchetées de l'Arctique dans des eaux qui, jusqu'ici, étaient considérées comme ne renfermant aucun poisson.

D'un bout à l'autre du pays d'importantes recherches sont en cours en vue de l'expansion et de la mise en valeur de nos pêcheries. On peut citer comme exemple les études sur le comportement du saumon qui se poursuivent dans les eaux du Pacifique, de nouvelles études sur la destruction de la lamproie et sur la réadaptation de la truite dans les Grands lacs, d'importantes études sur les poissons de fond sur les rives de l'Atlantique ainsi que des travaux et études d'exploration sur les testacés, sur les deux côtes. De même, les recherches technologiques se poursuivent dans tous les secteurs destinés à améliorer les pêches actuelles et d'en exploiter de nouvelles. Dans le domaine de l'océanographie, nous continuons de collaborer avec les autres ministères et organismes, mais nous insistons particulièrement sur les éléments qui influent sur la productivité de l'océan en ce qui concerne les pêcheries.

Le service d'expansion industrielle du ministère s'occupe de plus en plus de mettre en pratique les résultats des recherches scientifiques. C'est très important, d'après moi, car si les nouvelles connaissances ne sont pas mises en pratique, alors leur utilité est limitée. Ce service s'applique surtout à apporter des perfectionnements aux procédés de pêche et au conditionnement des poissons. Le service surveille une grande variété de projets en voie de réalisation dans toutes les provinces. Il travaille en étroite collaboration avec les ministères des Pêcheries et les services d'expansion industrielle des provinces. Des ententes ont été conclues avec presque tous les gouvernements provinciaux. Au cours de 1960-1961, cet esprit de collaboration s'est étendu à l'Ontario et aux trois provinces des Prairies. En Colombie-Britannique, les projets

avancent grâce à la collaboration de l'industrie de la pêche. On y étudie surtout la possibilité de lancer la pêche au thon en haute mer et de faire progresser l'industrie des mollusques et crustacés.

Je ne puis prendre le temps d'énumérer toutes ces entreprises, qui vont de la construction de navires en plastique, projet réalisé en collaboration avec la Nouvelle-Écosse, aux études et aux recommandations visant à améliorer le transport, par route, des produits congelés de la pêche. Autre important aspect du travail qu'accomplit ce service: l'organisation de cours de formation destinés aux pêcheurs de Terre-Neuve, des provinces Maritimes, du Québec et de l'Ontario. Ces cours portent sur divers sujets, et on y met l'accent sur les nouveaux genres d'agrès de pêche. Peut-être ne s'agit-il pas d'agrès de pêche récemment mis au point, mais d'agrès qui sont employés pour la première fois dans une région donnée ou à une fin particulière.

Le service de la conservation et de l'expansion s'occupe des piscifactures et des travaux de pisciculture connexes. Il s'occupe des aspects biologiques et technogéniques du dégagement des cours d'eau, de la lutte contre la pollution et d'autres résultantes de l'industrialisation qui menacent la vie et la croissance des poissons de nos lacs et de nos cours d'eau. Il est aussi chargé de la mise en vigueur des règlements qui sont nécessaires pour restreindre et contrôler la pêche commerciale. L'agrandissement et la consolidation de notre flotte de navires de patrouille a été une importante et récente réalisation. Il y a eu mise en chantier d'un patrouilleur de 179 pieds pour les eaux de la côte de Terre-Neuve et de vaisseaux plus petits pour les eaux des provinces Maritimes et de la Colombie-Britannique. Je puis dire qu'un nom a été choisi pour le patrouilleur de Terre-Neuve, c'est *Cape Freels*. Sa construction subit quelque retard par suite d'une grève au chantier où on le construit.

Une des grandes réalisations de l'année 1960 a été l'achèvement et l'inauguration de la frayère du ruisseau Robertson, dans l'île de Vancouver. L'aménagement de cette immense frayère, où une surveillance peut s'exercer constamment sur l'état du gravier et sur le courant, devrait se révéler fort utile, en particulier pour ce qui est de la production du saumon rose dans cette région. Au cours de l'année, on commencera un aménagement assez semblable sur la rivière Big Qualicum, également dans l'île de Vancouver. A cet endroit, la surveillance du courant et l'amélioration de l'aire de ponte feront augmenter la population de saumon